



CONVENTION STAGE PHOTOGRAPHIE

Entre les soussignés

La Ville de Marly-la-Ville

Adresse :

10 rue du Colonel Fabien
95670 Marly-la-Ville

Représenté par :

Le Maire, Monsieur André Specq
Ci-après dénommée : « L'organisateur »
D'une part,

ET

Le Club de l'Image et du Son représenté par Laurent CHANUT (Trésorier)

Adresse

7, allée des noisetiers
95670 MARLY LA VILLE
N° SIREN : 448 604 587

Ci-après dénommée : « Le CIS »

D'autre part,

CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

7, allée des Noisetiers
95670 MARLY LA VILLE
Fédération Photographique de France
Agrée Jeunesse et sport - SIREN : 448 604 587
www.cis.asso.fr - contact@cis.asso.fr

Il est convenu ce qui suit :

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE

www.cis.asso.fr

contact@cis.asso.fr

Membre de la fédération départemental maison des jeunes et de la culture
SIRET N° 448 604 587 0056

Article 1 – Pour les périodes du 16 au 20 juillet 2012 et du 20 au 24 août 2012. Le CIS, mandaté par l'Organisateur s'engage à effectuer des ateliers d'initiation à la photographie, à raison de deux ateliers par semaine de 2 heures par atelier et par jour sur 5 jours.

Article 2 – Les stages seront animés par Mlle Aurélia LELONG Formatrice & Photographe et par d'autres membres du CIS

Article 3 – L'Organisateur s'engage à verser au CIS, en échange de cette prestation la somme forfaitaire de **700 euros par semaine**.

Article 4 – L'ensemble des photographies seront confié au service enfance sous format numérique. Les supports papiers resteront la propriété de leurs auteurs (Participant du stage) Les supports de stages seront transmis aux participants.

Article 5 – Le club de l'Image et du Son pourra utiliser les photos à des fins de publication, expositions (Internet, Forum,...). Aucun enfant ne devra être reconnaissable.

Fait à Marly la ville, le 15 juillet 2012

En deux exemplaires, et la convention doit être signée après lecture.

CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

7, allée des Noisetiers

95670 MARLY LA VILLE

Fédération Photographique de France

Agree Jeunesse et sport - SIREN : 448 604 587

www.cis.asso.fr - contact@cis.asso.fr

Le CIS

A. LELONG

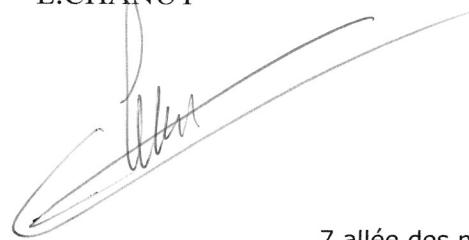


*Le Maire Adjoint,
M. DURONSOY*

L'Organisateur



L.CHANUT



7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE

www.cis.asso.fr

contact@cis.asso.fr

Membre de la fédération départemental maison des jeunes et de la culture
SIRET N° 448 604 587 0056

Stage d'initiation à la Photographie

Ce stage se déroule sur une période de 5 jours soit 2 modules de 2 h par jour.
Pour un maximum de 10 enfants par stage.

Les points qui seront abordés sont :

- La fonction de l'appareil photographique de type Compact
- Le développement de procédés alternatifs Cyanotype ou Van Dyke
- La prise de vue en studio
- La prise de vue en reportage
- La notion de cadrage
- Comment réaliser des photographies
- Le traitement des images avec Photoshop éléments
- Comment réaliser une exposition
- Effectuer une sélection du travail réalisé en vue d'une exposition

CLUB DE L'IMAGE ET DU SON
95670 MARLY LA VILLE
7, allée des Noisetiers
Fédération Photographique de France
Agence Jeunesse et sport - SIREN : 448 604 587
www.cis.asso.fr - contact@cis.asso.fr